



Compte rendu d'une réunion de travail avec une partie des membres de la commission Formation-Sécurité le 28 septembre 2020 en visioconférence

En ligne

F. Clar
M. Jacquemin
F. Besse
L. Rochet
G. Herbaud
J. Graff
C. Briend-Marchal
V. Chiti

Invités :

Christian Lefèbvre
Jacques Hoffmann

1. Présentation des supports du stage RAN fin 2020

Problèmes d'évolution des mesures sanitaires sur la tenue de stages RAN dans certaines régions. À première vue, pas de souci immédiat mais à confirmer, notamment ENAC à Toulouse.

Convocation prévue très prochainement avec adresses des lieux et horaire du rendez-vous à 8h30.

Il est à noter une concentration importante de stagiaires prévue pour la session organisée au CNVV. Nous envisageons de l'organiser sur 2 jours avec des demi-groupes pour le respect de la distanciation physique dans la salle.

Passage en revue des supports. Point à modifier : avec la mise en place de la SFCL il apparaît que la visite médicale minimale obligatoire pour être FI(S) est la visite LAPL (voir MED A030 c4). La classe 2 reste indispensable pour les opérations commerciales.

2. Divers

– Pas de retour de la DGAC sur le projet d'entité qualifiée pour l'utilisation de Wingu dans le cadre des examens SPL théoriques en club. Le cahier des charges est figé, nous sommes en attente de la lettre de M. Cipriani qui nous demande de faire acte de candidature. Nous mettrons la SPL théorique en route au plus tard fin octobre. Une reprise de contact est prévue par Lucien avec M. Teillet et M-Agnès Guyomarch pour accélérer le processus.

– Problèmes soulevés :

1) Sensibilisation à revoir au niveau des positions inusuelles en remorquage derrière un ULM, car le domaine est plus restreint (marges plus faibles). Cette leçon n'est pas faite dans certains clubs cause limites vite atteintes.

Nécessité de faire un retour en position standard par le stagiaire et non pas de lui demander de chercher les coins de la "boîte", c'est à l'instructeur de montrer les écarts et c'est au stagiaire de pratiquer le retour en position normale.

2) Enseignement du remorquage par des pilotes avion : Véronique nous informe de discussions au niveau de l'EASA pour la formation au remorquage par des pilotes remorqueurs mais plus par des instructeurs. Cette pratique risque d'altérer la qualité et de nous entraîner dans des dérives

potentielles d'une thématique qui est actuellement jonchée d'accidents et d'incidents .

3. La mise en place des "moniteurs simulateurs"

Un consensus est trouvé pour l'appellation "moniteur simu", à ne pas confondre avec les "animateurs simu" qui ont un tout autre rôle. Ces derniers sont appelés à dépanner le simu, assurer les mises à jour, mener des activités de développement et de promotion, etc.

Le moniteur simu est un maillon de la chaîne de formation. Il assure des actes de formation bien ciblés au simulateur. Pour cela il suivra un cursus de formation avec un formateur d'instructeur FI/FI. Le FI/FI est responsable de la formation et du suivi du moniteur simu.

4. Prérequis du candidat moniteur :

- il est ou a été pilote avec en gros 100 heures de vol en CdB,
 - la visite médicale n'est pas nécessaire,
 - un plus pourrait être d'être pilote VI (implication envers les autres),
 - un FI(S) ayant perdu sa qualification pour des raisons médicales remplit les conditions de fait,
 - la candidature est faite par le RP du DTO,
 - une évaluation technique est réalisée par un FI de FI (pas en vol, plutôt au sol et/ou au simulateur).
- Par rapport à la dernière prise de position, latitude est laissée au FI/FI pour borner le champ de compétences du moniteur. Le FI/FI fera évoluer progressivement à la vitesse adaptée les leçons que pourra dispenser le moniteur. Dès que les leçons seront acquises et validées par le FI/FI, elles pourront être dispensées par le moniteur auprès de stagiaires en autonomie. À charge au FI/FI de vérifier que la situation ne dérive pas.

Nous avons prévu pour la prochaine réunion de rédiger un programme de formation qui sera intégré dans les formations de l'ATO.

On envisage de démarrer via une phase d'expérimentation avec un petit pool de clubs bénéficiant d'un simulateur et aussi d'un FI de FI impliqué et présent.

Nous avons une population de 120 FI de FI en 2020.

Il faudra prévoir dans Gesasso de donner la possibilité à ces moniteurs simu de remplir la fiche du stagiaire pour la partie simulateur. Le RP du DTO aura la responsabilité de les intégrer dans l'équipe pédagogique.

5. Synthèse :

- Prérequis : être ou avoir été pilote SPL, 100 hdv CdB, pas d'obligation de médical, évaluation technique par le FI de FI (pas forcément en vol), candidature présentée par le RP/DTO.
- Formation par FI de FI donc passant par l'ATO CNVV avec fiche de progression, traçabilité de la formation.
- Formation à géométrie variable selon validation par le FI de FI des leçons acquises par le candidat, ce dernier pouvant ensuite délivrer en solo les leçons à des élèves.

Un plan de formation sera proposé à la prochaine réunion.

Sujet à prévoir dans le prochain Actions vitales.

6. Retour DGAC

sur les élèves faisant des allers-retours dans plusieurs DTO

Sujet non traité

Fin de la réunion à 11h50

Prochaine réunion prévue : jeudi 12 novembre 2020 à 9h00

Le Président de la
Commission
Formation et Sécurité

